

## POLITIQUE FRANCAISE POUR LUTTER CONTRE LES PLUIES ACIDES

Ces dernières années ont mis en évidence des effets néfastes de pollutions transportées à grande distance (acidification des lacs Scandinaves et Nord-américains, dépérissement des forêts d'Europe ... mais également dégradation du patrimoine architectural).

En France, les premiers symptômes de dépérissement des forêts ont été constatées en 1983 dans les Vosges, après une période de sécheresse puis se sont progressivement étendus à l'ensemble du massif forestier.

Au vu des recherches entreprises, le dépérissement des forêts et plus généralement de certains végétaux semble être la conséquence de la pollution de l'air (pollution acide et photooxydante) agissant en synergie avec d'autres phénomènes tels que le climat...

L'objet de cet exposé est de vous présenter les mesures prises par la FRANCE pour lutter efficacement contre le phénomène des "pluies acides".

Ces mesures comportent trois volets distincts:

- mis en place d'une réglementation en vue de réduire les émissions des polluants
- renforcement de la surveillance de la pollution de l'air
- actions de formation, de recherche et d'information.

### PREVISIONS DE L'EVOLUTION DES EMISSIONS DES POLLUANTS $SO_2$ , $NO_x$ ET HYDROCARBURES JUSQU'A L'AN 2000. ENGAGEMENT PRIS PAR LA FRANCE EN MATIERE DE REDUCTION DES EMISSIONS

Ces prévisions établies à partir d'une étude sur les consommations énergétiques à l'horizon 2000 indiquent, suivant, les dispositions réglementaires qui seront adoptées ou non que:

- pour les émissions de  $SO_2$  une diminution de 58 à 70% par rapport à l'année 1980
- pour les émissions de  $NO_x$  une diminution de 20 à 35% par rapport à l'année 1979
- pour les émissions d'hydrocarbures une diminution de 30% par rapport à l'année 1983

Les tableaux joints au document détaillent les prévisions de l'évolution des émissions à l'horizon 2000 par secteur d'activités.

Dans le contexte actuel, la FRANCE s'est déjà engagée à réduire ses émissions d'oxydes de soufre de 50% entre les années 1980 et 1990.

En outre l'objectif retenu en ce qui concerne la pollution par les hydrocarbures est une réduction de 30% avant la fin du siècle.

Ces résultats seront obtenus notamment par la mise en place des mesures suivantes:

- a) Extension et renforcement des zones d'alerte et des zones de protection spéciale contre la pollution de l'air.
- b) Réduction de la teneur en soufre du gazole et du fioul domestique.  
La FRANCE proposera qu'une valeur maximale unique soit fixée au niveau européen.
- c) La FRANCE appuiera l'avancement des négociations communautaires en vue de l'adoption de la directive relative aux grandes installations de combustion ainsi que les initiatives de la commission en vue de généraliser et d'harmoniser les limitations de vitesse.
- d) Actions sectorielles concernant les principales branches responsables des émissions d'hydrocarbures (stockages d'hydrocarbures, activités utilisant des solvants hydrocarbonés comme l'imprimerie, l'application de peinture...).
- e) Développement de l'instrumentation de mesure des polluants concernés à l'émission et dans l'environnement.

#### RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE

Les actions prévues sont:

- a) la poursuite de la mise en place d'un réseau de mesure de la pollution en milieu naturel comprenant en 1986:
  - \* l'achèvement d'un réseau "retombées acides" (18 stations "pluies SO<sub>2</sub>")
  - \* la réalisation de 6 stations de mesure de la pollution photo-oxydante qui s'ajouteront à une station déjà constaté en Alsace

- b) renforcement des moyens des associations de gestion des réseaux de surveillance de la pollution atmosphérique (équipement, fonctionnement, modernisation, actions d'information...)
- c) achèvement de la couverture du territoire forestier en placettes d'observation et extension éventuelle à d'autres cultures dans les zones les plus sensibles;

A ce titre, les résultats provisoires de la campagne d'observations de 1985 montrent que:

- 1) la situation est stabilisée dans les zones observées depuis plusieurs années
- 2) des dépérissements ont été constatés dans des zones observées pour la première fois.

Les dégâts les plus importants sont situés en Alsace où 32% des sapins, 10% des Epicéas et 27% des pins sylvestre ont perdu plus du quart de leurs aiguilles.

Des dégâts ont également été constatés en Lorraine, Franche-Comté, Rhône-Alpes et Auvergne.

#### FORMATION, RECHERCHE ET INFORMATION

- A) Les programmes des Universités, des écoles d'ingénieurs et de l'enseignement technique sont ouverts aux problèmes de la pollution atmosphérique.

L'observation des phénomènes de dépérissement et les techniques sylvicoles permettant d'en pallier les inconvénients sont introduites dans les programmes de formation initiale et continue des techniciens et ingénieurs forestiers.

- B) Un effort de recherche fondamentale sur les pluies acides est développé sous l'intitulé programme DEFORPA (dépérissement des forêts attribuable à la pollution atmosphérique).  
Ce programme comprend cinq thèmes de recherche:
  - action de surveillance et d'évaluation des dommages

- identification des agents et des causes du dépérissement
- mesure de la pollution atmosphérique (dépôts secs et humides) interprétation des résultats
- mécanismes physiologiques de l'action des polluants
- expérimentations végétales - relation dose effets.

Dans le cadre de ce programme, les recherches scientifiques disposeront d'une station laboratoire complète installée dans le massif vosgien à proximité du massif vosgien (Alsace).

- a) Dans le cadre du programme mobilisateur "Moderniser les processus de production", une ligne budgétaire particulière sera consacrée au développement des technologies de réduction des pollution (plan triennal de recherche 1986-1988).
- b) Les constructeurs automobiles français se sont engagés à prendre des mesures pour améliorer l'information du public sur la pollution automobile et sur les moyens propres à la réduire.

Le Ministre Délégué chargé de l'Environnement incitera les entreprises à développer la pratique de l'autosurveillance des émissions et du "bilan pollution".